

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 77 (1980)
Heft: 4

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comptes rendus

FÉDÉRATION FRIBOURGEOISE D'APICULTURE

La Fédération fribourgeoise d'apiculture a tenu son assemblée annuelle des «délégués» le samedi 8 mars, à Romont, sous la présidence de M. Georges Chassot.

A 14 h. 15 M. Le président ouvre cette assemblée en adressant son cordial salut à M. André Dupasquier, commissaire cantonal apicole, M. René Menoud, représentant de l'Union des paysans frigourgeois, et aux délégués des sections.

La matinée avait été réservée à la séance de la Commission technique de l'UPF, où furent abordés les différents problèmes apicoles. La parole est donnée au secrétaire J. Chammartin, pour lecture du procès-verbal de la dernière assemblée qui est approuvé à l'unanimité.

M. le président fit un brillant rapport sur la vie de la Fédération qui fut vivement applaudi. Relevons que l'effectif approche 1200 membres. Chaque président de section fit un petit rapport sur sa section. Les comptes présentés par le caissier sont approuvés à l'unanimité. Les finances sont modestes; le produit du loto annuel est toujours le bienvenu.

M. Dupasquier, commissaire apicole, renseigne l'assemblée sur l'état de la caisse d'assurance; l'état sanitaire est bon en général, les inspecteurs font bien leur travail.

M. Fragnière fait rapport sur l'activité des conseillers apicoles dans le canton, qui est bénéfique, ainsi que sur les cours donnés au rucher pilote de Grangeneuve, qui sont bien fréquentés.

M. le président Chassot fit un exposé très complet sur le projet de création d'une caisse d'assurance «complémentaire» contre les maladies. Par suite de la diminution des subventions fédérales et cantonales, la création de cette caisse est devenue urgente et nécessaire.

Après discussion, les délégués, à l'unanimité, décident la création de cette caisse d'assurance. Une commission est nommée et chargée d'établir un projet de statuts qui sera soumis à la prochaine assemblée. Actuellement, la cotisation à la caisse cantonale est de Fr. 1.— par colonie. A l'unanimité, les délégués décident de majorer de Fr. —.50 par colonie cette cotisation qui est ainsi portée à Fr. 1.50 par colonie, et qui sera encaissée par l'inspecteur du bétail lors du recensement au printemps 1981. Cette surprime de Fr. —.50 servira à alimenter la caisse d'assurance complémentaire.

Au chapitre «divers», plusieurs délégués demandent d'intervenir pour la «protection de la Nature» menacée dans bien des domaines.

La section «Abeille fribourgeoise» est chargée d'organiser l'assemblée de 1981.

La partie officielle est terminée à 17 h. 45. M. le président lève la séance en souhaitant un bon retour au foyer et bonne année apicole.

Une excellente collation, généreusement offerte par l'UPF, est alors servie aux délégués, le tout arrosé par un délicieux «Goron».

Chaque participant fait honneur à cette collation. M. le président charge M. Menoud de remercier la direction de l'Union des paysans fribourgeois pour cette générosité toujours très appréciée.

J. C.

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS D'APICULTURE DU JURA BERNOIS

Assemblée générale des délégués des sociétés le samedi 23 février 1980,
à 14 heures, à l'Hôtel Central, à Tavannes

A 14 h. 10, M. le président P. Girod ouvre les débats et remercie les 12 délégués présents à cette assemblée. Soit 6 pour le Pied-du-Chasseral et 6 pour Erguel et Prévôté.

Le PV de la dernière assemblée ne donne lieu à aucune réclamation. Il est accepté sans autre.

Le rapport des vérificateurs montre une caisse bien tenue et remercie le caissier, M. Ankli, pour son travail.

Une discussion est ouverte concernant les cotisations et, après votation, elles sont portées à Fr. 1.— dès l'année 1980.

Dans les divers, il fut parlé de vulgarisation et de cours pour les jeunes apiculteurs. Après discussion et votation, il est décidé de demander une participation aux frais de ces cours. La somme sera minime et aidera à couvrir les frais.

Durant la saison des ruchers seront visités, et bien sûr c'est le temps qui commande.

L'assemblée fut menée rondement par M. le président P. Girod, lequel lève l'assemblée à 15 h. 45 et souhaite à chacun de bien rentrer à la maison, ce sont ses vœux.

Le secrétaire: *A. Badan*

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE LA FÉDÉRATION VALAISANNE D'APICULTURE, le dimanche 24 février 1980, à Sierre

Par rotation, l'assemblée des délégués se tient dans différentes localités du Valais. C'est cette année la ville de Sierre qui nous accorde sa légendaire hospitalité.

Il est presque dix heures lorsque le président Fauchère ouvre la séance; il souhaite la bienvenue aux délégués et salue M. Adrien Paroz, président de la SAR, les membres du comité central, MM. Bixelx et Fournier, notre membre d'honneur, M. le Dr Cappi. Il excuse l'absence de MM. Paul Meunier, Emile Gaspoz, membres d'honneur, Arsène Praz, ancien président de la FAV, et M. Brunner, vétérinaire cantonal, tous retenus pour des raisons familiales et professionnelles.

Aucun changement n'étant demandé, l'assemblée se déroule selon l'ordre du jour envoyé aux délégués. Toutes les sections sont représentées. La lecture du procès-verbal de l'assemblée de Sion ne soulève pas d'objection et les comptes, qui bouclent par un léger excédent de recettes, sont approuvés, après que M. Mader, de la section de Monthey, eut donné connaissance du rapport des vérificateurs.

Dans son rapport, le président Fauchère relève l'activité du comité durant l'année écoulée, fait un bref compte rendu de la séance avec les inspecteurs à Martigny-Bourg. Il félicite le comité SAR et M. Paroz de la parfaite organisation des journées du Centenaire du « Journal suisse d'Apiculture », qui se sont déroulées à Vevey les 1^{er} et 2 septembre 1979, et rend hommage aux différents rédacteurs qui se sont succédé et ont marqué de leur personnalité notre journal. Il a, à l'adresse de M. Fournier, des paroles très aimables. Il remercie M. Richard pour la mise sur pied de la journée du Comptoir de Martigny qui, chaque année, connaît un succès

grandissant, invite à nouveau les apiculteurs à faire contrôler leur miel, mais pour cela faut-il en avoir... car malheureusement, en 1979, les stocks sont encore dans les hausses. Le président donne lecture de la correspondance échangée avec l'OPAV ; à ce sujet la discussion sera ouverte dans les divers. Il souhaite à Fernand Métrailler beaucoup de joie et de satisfaction dans ses nouvelles fonctions de président des moniteurs en élevage. Il dit toute sa gratitude à Georges Morand, son prédécesseur.

Concernant le concours des ruchers, il propose que la remise des médailles se fasse le jour de l'assemblée des délégués. « Je constate, dit-il, avec une joie toute particulière, la très grande activité de toutes les sections, je félicite les responsables et les remercie de tout ce qui se fait pour le plus grand bien de l'apiculture. » Il termine en témoignant sa reconnaissance à ses collègues du comité.

Le commissaire cantonal, M. Richard, nous entretient de l'état sanitaire des ruchers, qui est très satisfaisant, des maladies les plus connues et de ce nouveau fléau, la varroase. Métrailler nous parle des stations de fécondation A et B, remercie les responsables Besse et Berthoud et le comité de la FVA pour l'appui qu'il apporte aux moniteurs.

La séance est interrompue pour permettre au président de la section de Sierre, M. Clavien, de nous souhaiter la bienvenue dans la cité du soleil et de nous donner les directives pour l'apéritif. Les délégués se retrouvent à Miège, chez M. et M^{me} Alphonse Clavien, propriétaire encaveur : dôle blanche, muscat, et j'en passe, flattent agréablement le palais, tout en permettant aux participants de mettre en valeur leurs qualités de dégustateurs. Comme de coutume, le président, en termes choisis, a remercié M. et M^{me} Clavien du généreux apéritif qui a fait oublier, pour un instant du moins, les désagréments de la « mélézitose ».

Après un copieux repas pris à l'Hôtel Terminus, à Sierre, tour à tour nos représentants SAR, Fournier et Bixelx, nous entretiennent de leur activité au sein du Comité central. Le président Paroz nous apporte le salut de la SAR et remercie le comité de la FVA de son invitation. « Je suis heureux, dit-il, de constater que, parmi les délégués, il y a beaucoup de jeunes apiculteurs, ce qui est réjouissant. » Il regrette l'absence du président d'honneur SAR, M. Paul Meunier. Il souligne la précieuse collaboration de M. Fournier, rédacteur, relève le travail qu'il a accompli pour le numéro du Centenaire ; il adresse ses compliments à M. Richard et termine en formant le vœu que le film sur la « varroase » arrive avant la maladie. Puis, pendant un court instant, on parle du concours des ruchers qui, sous sa forme actuelle, ne semble pas faire l'unanimité. Les vœux des sections sont examinés et, pour une bonne partie, seront présentés à l'assemblée SAR.

Une séance avec les inspecteurs sera à nouveau mise sur pied dans le courant de l'année et le président recommande à ces derniers de préparer des sujets. Pour l'inventaire des apiculteurs et le recensement des ruches, la section de Martigny propose un arrêté à soumettre au Conseil d'Etat. Les avis sont assez divergents et la proposition est laissée en suspens pour étude (donc affaire à suivre). Par 24 voix, les délégués prennent la décision de supprimer le Fonds Noséma. Le président donne des détails sur la vente du miel, avec la collaboration de l'OPAV. A l'énoncé du coût de l'opération par kilo de miel, la réaction a été subite et brutale. Fauchère fait remarquer aux délégués que c'est sur proposition des AD de Sion et d'Héremence que le comité avait pris ces contacts. Donc cette affaire ne sera pas à suivre, mais enterrée. M. Richard nous apprend qu'il fonctionnera jusqu'à la fin de l'année, ceci selon entente avec le Conseil d'Etat.

Le poste de commissaire cantonal sera mis au concours par le bulletin officiel, dans un temps assez proche. Cette succession intéresse et passionne les délégués qui ne manquent pas de formuler des propositions, qui ne peuvent rester qu'à ce

stade. Le Dr Cappi, toujours aussi jeune, nous dit, dans une envolée qui laisse rêveur bon nombre de délégués, toute sa joie de se retrouver parmi nous et remercie le comité de la FVA de son invitation. Il nous fait l'historique du service sanitaire des ruchers et se réjouit du chemin parcouru; le but fixé au départ a été pleinement atteint. Il complimente M. Richard et trouve les termes adéquats pour remercier ce défenseur de l'apiculture valaisanne. M. Paroz précise encore que la Confédération n'accorde aucune subvention pour couvrir les pertes dues à la varroase. Papilloud, ne voulant pas laisser l'assemblée sur une note sombre, rassure les délégués en leur disant qu'il avait pris contact avec les apiculteurs japonais, afin d'avoir une race d'abeilles supportant cette fameuse maladie.

Fauchère remercie le restaurateur et son personnel, la Municipalité de Sierre qui nous a offert café et pousse-café, la section de Sierre pour la parfaite organisation de cette journée, les délégués de leur précieuse collaboration; il les invite à la prudence sur les routes du retour et leur donne rendez-vous à l'assemblée SAR à Lausanne.

M. Delasoie

SOCIÉTÉ D'APICULTURE L'ABEILLE FRIBOURGEOISE

L'assemblée générale ordinaire a eu lieu le 2 mars 1980, à 14 h., à Neyruz, sous la présidence de M. Marcel Brunisholz, président, qui souhaita la bienvenue à tous et en particulier à MM. Georges Chassot, président cantonal, Jean Chammartin, Georges Fragnière, membres du Comité de la SAR, Armand Rossier, inspecteur des ruchers.

48 apiculteurs prennent part à cette assemblée.

MM. Joseph Andrey et Pierre Yerly se sont excusés.

MM. Nicolas Genoud et Gérard Jemmely sont nommés scrutateurs.

Procès-verbal de l'assemblée du 4 mars 1979

Ce procès-verbal ayant paru dans le bulletin, le secrétaire est dispensé d'en donner lecture. L'assemblée l'adopte à l'unanimité.

Comptes 1979

Le caissier donne connaissance des comptes qui bouclent avec un déficit de Fr. 459.50. M. le président donne une suite de détails sur ces comptes. Il déclare qu'il faudrait faire de sérieuses économies, propose de supprimer des circulaires et d'augmenter le nombre des membres passifs afin de tourner sans déficit. Au nom des vérificateurs, M. Maurice Rey lit le rapport qui est élogieux pour le caissier. Dans la discussion qui suit, M. Chassot, président cantonal, dit que c'est très bien d'augmenter les membres passifs et aussi d'essayer d'attirer les apiculteurs sauvages qui existent encore dans le district.

M. Fragnière, caissier central, propose de maintenir les circulaires qui sont un lien entre le comité et les membres. M. Rey propose de faire un loto. M. le président hésite à suivre l'idée de M. Rey. M. Pierre Clerc dit que les lotos marchent très bien à la halle des fêtes de Fribourg.

M. Chammartin, de Neyruz, nous assure qu'il n'y a pas de problème pour réussir un loto à Neyruz. Etant membre du comité intersociétaire, il serait d'accord d'organiser un loto pour les apiculteurs. Après toutes ces discussions, les comptes sont soumis aux voix, et approuvés à l'unanimité.

Rapport du président

M. Brunisholz, nommé président en 1962, nous donne connaissance de son 18^e rapport, très distingué selon son habitude. Il nous fait revivre toutes les réunions et les événements passés durant l'année. Il a le pénible devoir d'annoncer le décès de trois membres méritants de notre société : M. Louis Monney, de Corpataux, entré dans la section en 1926, apiculteur affable et très connaisseur de la vie des abeilles, toujours avec nous lors des courses, dans lesquelles il mettait beaucoup de gaieté avec ses boutades ; M. Léon Python, de Villarod, apiculteur fidèle depuis 1926, très habile fabricant de coussins de paille pour son rucher et d'autres apiculteurs ; M. Henri Gummy, de Grolley, emporté subitement en avril dernier. Il avait fait partie de la Fribourgeoise autrefois et était revenu dans notre section en 1976 ; doué d'un caractère jovial et très observateur, il faisait bon causer avec lui. L'assemblée se lève pour honorer la mémoire de ces collègues diparus.

M. le président clôt son rapport en remerciant les membres du comité ainsi que les conseillers apicoles, sans oublier M. Gaudard, moniteur d'élevage, pour la mise en fonction de la station de fécondation, et MM. Mettraux et Rolle pour leur aide à l'installation et à la surveillance. Il souhaite à chacun une année fructueuse et beaucoup de satisfaction au rucher. Applaudissements !

M. Léon Allaman, vice-président, remercie le président pour son excellent rapport.

Rapport de l'inspecteur des ruchers

M. Rossier, inspecteur, est heureux de nous annoncer que l'état sanitaire est très bon dans le district de la Sarine. Il énumère les différentes communes visitées au cours de l'année écoulée. Il fait part de la démission de M. Léon Allaman, inspecteur suppléant, pour raison d'âge, après avoir fonctionné durant 18 ans avec toutes les compétences qu'on lui connaît.

MM. Alfred Gasser et Léonard Schorderet fonctionnent comme inspecteurs suppléants.

M. Rossier est remercié pour son rapport avec applaudissements.

Fixation des cotisations

L'assemblée décide de maintenir la cotisation à Fr. 25.— pour la prochaine période.

Admissions - démissions

Nous sommes heureux d'admettre au sein de notre section trois jeunes apiculteurs : François Corpataux, Jean-Marc Fragnière et le petit Etienne Jacquat, âgé de 9 ans.

Dans les démissions, nous devons enregistrer celle de M. Louis Haefliger, de Marly, âgé de 90 ans, membre de la SAR depuis 1912, celle de M. Claude Péry, parti au Canada, et celles de trois membres pour cotisations impayées.

Proclamation des vétérans

Trois membres sont proclamés vétérans : MM. Joseph Pittet et Raphaël Yerly pour 40 ans, M. Emile Cristin pour 25 ans. Ils reçoivent les félicitations de M. le président de la section et de M. Chammartin, préposé aux vétérans au comité de la SAR.

Programme d'activité 1980

Le comité propose le programme suivant pour 1980: six visites de ruchers dirigées par nos conseillers apicoles, le dimanche, à 14 h.; un cours d'élevage de reines; un cours pratique pour débutants; la projection d'un film le dimanche 20 avril, à 20 h., à Neyruz; les réunions mensuelles chez M. Gaudard, qui nous reçoit si gentiment; la visite de la station de fécondation à Neyruz; la course annuelle. Après quelques explications, l'assemblée se déclare d'accord avec ce programme.

Divers

M. le président annonce que la section a 75 ans d'existence cette année. Vu l'état de la caisse, il demande à l'assemblée s'il convient de faire une fête. M. Bapst propose de marquer cet anniversaire par une rencontre d'apiculteurs, éventuellement un repas. M. Rolle propose de supprimer la course et de faire une fête. Le comité étudiera encore la question.

M. Allaman remercie M. Rossier, inspecteur, ainsi que les apiculteurs, pour la bonne collaboration durant ses années d'inspecteur suppléant.

M. Rossier, inspecteur, conseille de donner de la nourriture solide et non liquide au printemps. Le secrétaire attire l'attention des membres pour l'annonce de toutes les ruches à l'inspecteur du bétail, ce qui sert de base pour la distribution de sucre en cas de rationnement.

M. le président souhaite à chacun une bonne rentrée. Il clôt l'assemblée à 16 h.

Le secrétaire

A vendre: 1 extracteur, cage triangulaire pour 6 cadres de hausses ou 3 cadres de corps DB, état de neuf.

S'adresser à **M. A. Porchet, villa « Bin Galézé », 1099 Syens.**
Tél. (021) 95 15 35.

A vendre reines 1979, de race carniolienne, nucléi et quelques colonies DB avec ou sans ruche.

S'adresser à **Henri Macherel, route de la Grangette 25, 1723 Marly.**
Tél. (037) 46 51 32, avant 8 h. 30.

A vendre: 10 ruches, parfait état, prix à convenir.

Tél. (021) 76 22 86.

A vendre un rucher de 7 colonies, en bon état, pour cause de fin d'exploitation.

S'adresser à **M^{me} B. Favre, 1297 Founex (Vaud).** Tél. (022) 76 19 09.